

8 PROVENCE

L'extension de l'hôpital de la Casamance touche à sa fin

AUBAGNE

L'extension privée de l'hôpital de la Casamance touche à sa fin. Les travaux d'agrandissement sont terminés. De nouveaux services ont été étendus comme les urgences ou la réa.

C'est rare mais ça arrive. Avec un mois d'avance sur le calendrier de travaux, l'hôpital privé de la Casamance a pris possession d'une première partie de son nouveau bâtiment. Depuis mi-avril, 14 nouveaux lits de réanimation ont été installés au 1^{er} étage des Romarins, le nom donné à l'extension de cette clinique, devenue hôpital en 2013, créée en 1956. « Le contexte sanitaire a accéléré les travaux », indique Pierre Brunettich, chargé des missions transversales à la Casamance.

Régionales : un sondage confirme le risque de l'extrême droite en Paca

ELECTIONS

Selon un sondage Ipsos pour France 3, l'extrême droite pourrait faire un bon score lors des élections régionales de 2021 en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le sondage effectué de fin avril à début mai, sur un échantillon de 1 000 personnes, indique que le Rassemblement national pourrait obtenir 25 à 30 % des voix.

MARSEILLE

Le maire de Marseille a annoncé qu'il ne se présentera pas à la mairie lors des élections municipales de 2020.

Le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, a annoncé qu'il ne se présentera pas à la mairie lors des élections municipales de 2020.

Le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, a annoncé qu'il ne se présentera pas à la mairie lors des élections municipales de 2020.

Le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, a annoncé qu'il ne se présentera pas à la mairie lors des élections municipales de 2020.

Le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, a annoncé qu'il ne se présentera pas à la mairie lors des élections municipales de 2020.

Le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, a annoncé qu'il ne se présentera pas à la mairie lors des élections municipales de 2020.

Le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, a annoncé qu'il ne se présentera pas à la mairie lors des élections municipales de 2020.

Le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, a annoncé qu'il ne se présentera pas à la mairie lors des élections municipales de 2020.

Le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, a annoncé qu'il ne se présentera pas à la mairie lors des élections municipales de 2020.

Le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, a annoncé qu'il ne se présentera pas à la mairie lors des élections municipales de 2020.

L'extension de l'hôpital de la Casamance touche à sa fin

AUBAGNE

L'établissement privé achève ses travaux d'agrandissement, ajoutant 30% de surface supplémentaire. De nouveaux services ont été étendus comme les urgences ou la réa.

C'est rare mais ça arrive. Avec un mois d'avance sur le calendrier de travaux, l'hôpital privé de la Casamance a pris possession d'une première partie de son nouveau bâtiment. Depuis mi-avril, 14 nouveaux lits de réanimation ont été installés au 1^{er} étage des Romarins, le nom donné à l'extension de cette clinique, devenue hôpital en 2013, créée en 1956. « Le contexte sanitaire a accéléré les travaux », indique Pierre Brunettich, chargé des missions transversales à la Casamance.

Il faut ainsi comprendre que la priorité finale du chantier a été donnée au déménagement de la réa vers ses nouveaux locaux, davantage fournis en lits de réa. Utile en ces temps de Covid. Ce mardi, 17 patients contaminés y étaient encore hospitalisés, après un pic à 21 lors de cette 3^e vague et 27 au printemps dernier. « Le service de réa passe de 10 à 14 lits et double en superficie », se félicite Jean-Henri Gautier, président de la clinique, fondée par son



Jean-Henri Gautier devant la future entrée des urgences, qui devrait être opérationnelle dans deux mois. PHOTO F.C.

grand-père. Une hausse de capacité loin d'être une revanche sur l'hôpital public Edmond Garcin d'Aubagne (en 2017, il était prévu le transfert de tout le service de réa vers la Casamance), « puisque nous avons de la réa depuis 1977 », rappelle Jean-Henri Gautier.

« Un mini CHU »

D'ici à la fin de l'année, la réa sera rejointe par les autres activités dans le nouveau bâtiment de 5 550m², de 5 niveaux et qui nécessitent 14 millions d'euros d'investissements, uniquement de fonds privés. Une extension qui agrandit de 30% la surface actuelle. D'ici à la mi-juillet, l'accueil des urgences sera implan-

té. « Il a été pensé comme une sorte de hall de gare pour éviter que les accompagnants transitent dans les zones techniques », expose le président de la Casamance. La surface du hall d'entrée est triplée par rapport à l'actuelle. Le bâtiment recevra aussi les activités d'imagerie (IRM, doppler, scintigraphie...) et l'hôpital de jour. La très en vogue pratique ambulatoire passe, à la Casamance, de 5 à 14 postes. Une zone hospitalière de courte durée est aussi créée. Manière d'accueillir un maximum de patients sur un laps de temps assez court.

Jean-Henri Gautier se plaît à raconter que les étudiants à la Casamance parlent « de mini

CHU » pour qualifier l'hôpital. « On a les avantages d'un grand centre sans les inconvénients, être assez réactif et concurrentiel », résume Nicolas Plaisant, président de la commission médicale d'établissement. Quant aux rapports avec l'hôpital public d'Aubagne, « les échanges ont toujours existé », assure Jean-Henri Gautier. « Je n'ai jamais compris la dichotomie privé/public : le fond est le même, la forme change un peu », estime Nicolas Plaisant pour qui « chacun doit trouver sa place pour ne pas faire de doublons avec l'objectif, comme le souhaite l'ARS, d'être rentable ». La dichotomie est peut-être là.

Florent de Corbier